

Lancement par le CSA d'une consultation publique relative à la télévision locale numérique en Ile-de-France

Par une décision en assemblée plénière du 11 octobre dernier, le CSA a lancé une consultation publique relative à la diffusion par voie hertzienne terrestre de services de télévision locale en Ile-de-France en mode numérique. Au fil des réponses recueillies, seront précisés les attentes et les projets des acteurs du marché, avant le lancement d'un éventuel appel aux candidatures. Au terme de cette consultation, ouverte jusqu'au 6 janvier 2006, il conviendra de retenir une couverture pour le multiplex numérique local. Ce choix pourrait conduire à limiter les caractéristiques techniques de la fréquence pour rester en dessous du seuil de 10 millions d'habitants, compte tenu des implications juridiques de ce seuil pour le dispositif anticoncentration et pour les obligations de production. Les intéressés devront également se prononcer sur la nécessité de prendre des mesures pour faciliter la réception en portabilité ou en mobilité, sur les caractéristiques techniques des services envisagés ou encore le nombre de chaînes qu'il serait utile d'ouvrir au sein du multiplex. Alors que l'émergence de la télévision numérique terrestre est considérée comme un facteur de développement des télévisions locales, ces dernières peinent à voir reconnaître la particularité de leur problématique et demeurent pour l'heure oubliées de l'offre numérique, ainsi que le déplore le Syndicat professionnel des télévisions locales hertziennes.